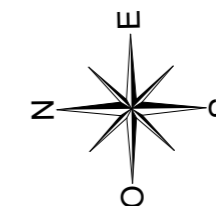


HALL G
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n°G32 au 3ème étage

ENTRÉE	3,09 m ²
SÉJOUR	23,63 m ²
CUISINE	5,70 m ²
CHAMBRE 1	14,22 m ²
CHAMBRE 2	10,62 m ²
CHAMBRE 3	9,33 m ²
SALLE D'EAU	2,66 m ²
SALLE DE BAINS	4,99 m ²
WC 1	2,89 m ²
WC 2	1,46 m ²
RANGEMENT	1,74 m ²
DÉGAGEMENT	7,65 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	87,98 m²
BALCON	11,77 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	99,75 m²

LEGENDE 1/2

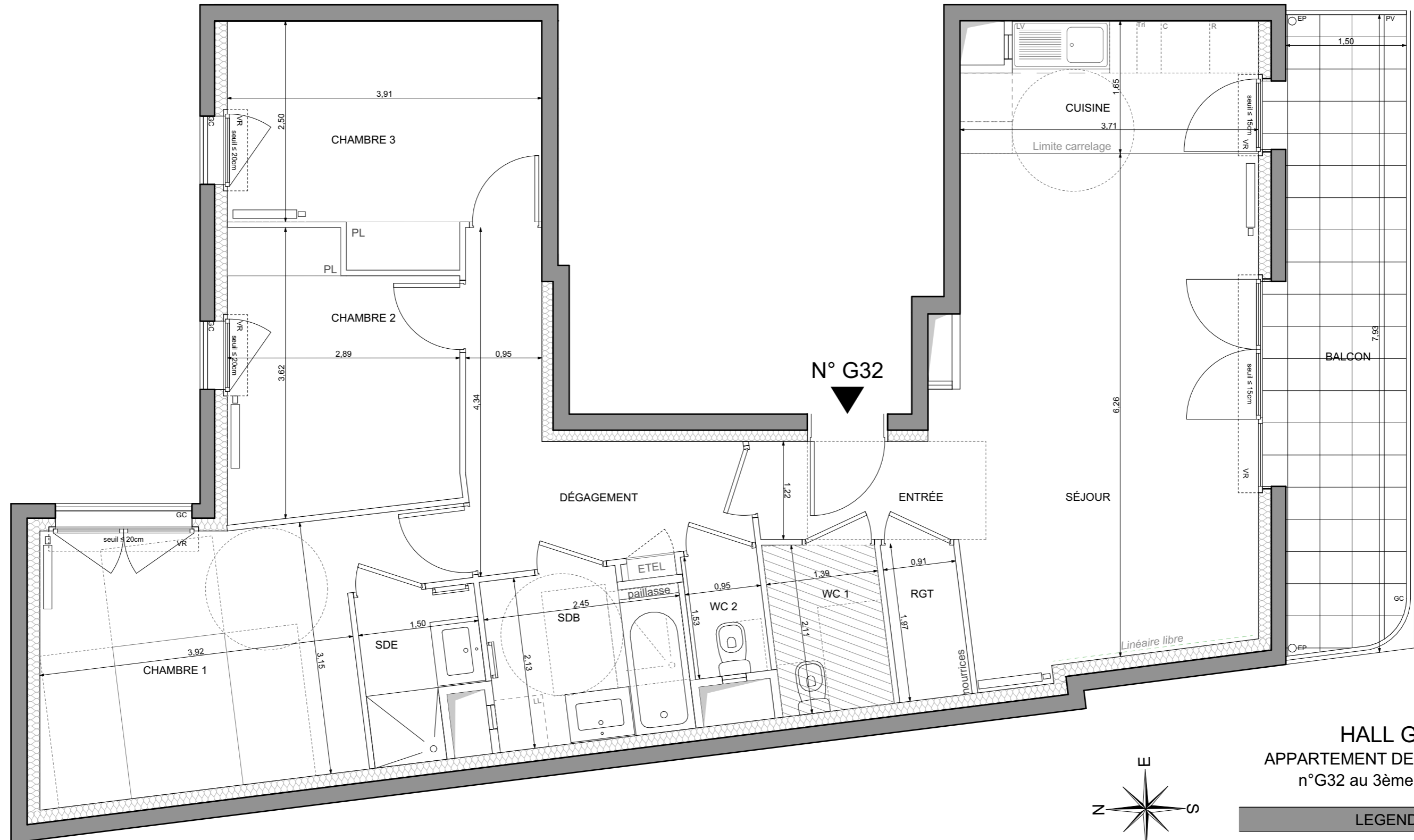
VR	volet roulant		radiateur
GC	garde corps	R	réfrigérateur
	soffite/faux plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du logt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
	robinet de puisage	TRI	tri sélectif
	sèche-serviette	---	retombée de poutre
AP	allège pleine	PV	pare-vue
	fenêtre		porte fenêtre
	fenêtre fixe		fenêtre fixe opaiescent



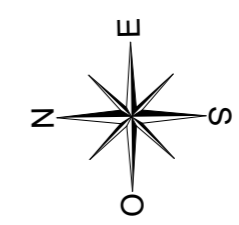
Indice A Avril 2024

Echelle :

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



N° G32



HALL G
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n°G32 au 3ème étage

LEGENDE 2/2

Indice A Avril 2024
Echelle : 0 50 100 200cm

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »